

responsables de l'aménagement des renseignements à jour. En 1974, 201 plans d'eau ont été examinés et en 1975, 299. On a poursuivi également l'expansion du programme de multiplication des espèces exotiques; à l'heure actuelle, environ 100 plans d'eau ont des populations établies de truite et de saumon.

L'établissement provincial de pisciculture à Fort Qu'Appelle a élevé 16.5 millions de poissons de huit espèces différentes devant être transplantés dans 147 plans d'eau en 1974. Le doré jaune et la truite arc-en-ciel étaient les espèces les plus répandues, chacune ayant été transplantée dans 42 plans d'eau. La truite mouchetée a été semée dans 36 plans d'eau, l'ombre de l'Arctique dans sept, la truite brune dans quatre, et le corégone dans quatre. En 1975, 17.7 millions de poissons de sept espèces différentes ont été élevés dans cet établissement pour être distribués dans 155 plans d'eau. Le doré jaune, qui était le plus répandu, a été transplanté dans 52 plans d'eau; la truite arc-en-ciel a été transplantée dans 45 autres, la truite mouchetée dans 35, et la truite grise et la truite moulac dans 10.

Le programme de recherches limnologiques et halieutiques a pour objet de fournir des informations sur la productivité des plans d'eau, de recueillir des renseignements sur l'abondance du poisson et les rapports entre les espèces, et d'étudier et d'évaluer les facteurs qui influent sur les populations de poisson. Ces renseignements servent par la suite à l'élaboration de politiques et programmes d'aménagement des pêches. Des données sur les prises de la pêche sportive et de la pêche commerciale sont recueillies principalement dans le nord de la Saskatchewan en vue d'améliorer l'aménagement des ressources halieutiques.

Le Programme d'aménagement des ressources halieutiques a été conçu en vue de créer des possibilités de pêche à l'intention de plus de 200,000 pêcheurs sportifs et 1,000 pêcheurs commerciaux. Près d'un résident sur sept pratique la pêche sportive. On aménage actuellement de nouveaux plans d'eau et des emplacements à cette fin. L'introduction d'espèces non indigènes de truite et de saumon s'est révélée fort populaire.

La pêche commerciale est réglementée en vue de l'utilisation des espèces de poisson auxquelles n'ont pas accès les pêcheurs sportifs. En 1975, les lacs du sud de la Saskatchewan ont produit plus de 3.1 millions de livres (1.4 million de kg) de poisson.

Alberta. L'administration de la pêche commerciale et sportive relève de la Division des pêches et de la faune du ministère des Loisirs, des Parcs et de la Faune, et est régie par la Loi fédérale sur les pêcheries et la Loi de l'Alberta sur la commercialisation du poisson.

Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1976, la production commerciale provenant des étendues d'eau douce de la province, qui couvrent 6,485 milles carrés (16 796 km²), s'est élevée à 4.3 millions de livres (1.9 million de kg), ce qui représente une diminution par rapport au total de 1974-75 (5.2 millions de livres ou 2.4 millions de kg). La valeur au débarquement était de \$976,180 contre \$934,457 en 1974-75, et la valeur marchande de \$1.7 million contre \$1.8 million en 1974-75. Le corégone de lac, espèce commerciale la plus importante, représentait 53% de la valeur totale, mais seulement 47% de la prise totale. Le cisco est passé au deuxième rang du point de vue de la quantité, suivi du brochet, de la lotte, des meuniers, du doré jaune, de la perchaude et de la truite grise. Une grande partie du poisson capturé est vendue en dehors de la province, principalement aux États-Unis, par l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, à l'exception du cisco qui est surtout utilisé pour l'alimentation des animaux.

En 1975-76, l'Alberta a vendu 218,460 permis de pêche sportive, dont 214,283 à des Canadiens résidents et non résidents et 4,177 à des non-Canadiens non résidents. Les chiffres correspondants pour 1974-75 étaient 211,591, 206,331 et 5,260 respectivement. En 1975-76, on a vendu 1,963 permis de pêche portant sur des prises spéciales et 574 permis de pêche au harpon au lieu de 1,219 et 519 en 1974-75. En 1975-76, 214 lacs ont étéensemencés de près de 7.4 millions de poissons et œufs de poissons: truite arc-en-ciel (70.1%), corégone de lac (œufs